

Addendum à la Voie à suivre pour accroître les solutions basées sur la nature dans les pays en développement ¹

Les zones humides comme solutions naturelles pour des contributions déterminées au niveau national

Le changement climatique et la perte de biodiversité sont des risques économiques et sociétaux critiques qui ont un impact sur l'emploi et les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et hydrique, la résilience des communautés et la santé publique. En 2015, l'accord de Paris a été adopté et ratifié par 189 pays pour faire face à la crise climatique. L'accord reconnaît le rôle des écosystèmes dans l'action climatique et appelle toutes les parties à reconnaître "l'importance d'assurer l'intégrité de tous les écosystèmes, y compris les océans, et la protection de la biodiversité, reconnue par certaines cultures comme la Terre nourricière"². Les pays développent et communiquent leurs contributions nationales à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci par le biais de leurs contributions nationales déterminées (CDN) soumises à la CCNUCC en tant que signataires de l'Accord de Paris.

Les solutions basées sur la nature (SBN) dans les forêts, les zones humides, les écosystèmes marins et côtiers et l'agriculture peuvent ensemble fournir plus d'un tiers de l'atténuation rentable du changement climatique nécessaire d'ici 2030 pour limiter le réchauffement en dessous de 2°C³. En outre, les SBN soutiennent l'adaptation au changement climatique et offrent de multiples avantages connexes en matière de sécurité alimentaire et hydrique, de résilience des communautés, de moyens de subsistance et de santé. Ces solutions sont indissociables de la moitié des objectifs de développement durable (ODD). Les SBN garantissent que personne n'est laissé pour compte et fournissent un filet de sécurité aux plus de 3 milliards de personnes qui dépendent de la nature pour leur subsistance.

Solutions basées sur la nature : actions visant à protéger, gérer durablement et/ou restaurer les écosystèmes dégradés, tout en contribuant simultanément à la réalisation de multiples objectifs de développement durable, notamment les objectifs nationaux en matière de climat, de sécurité alimentaire, de sécurité hydrique,

Les zones humides (tant les zones humides intérieures que les écosystèmes côtiers) contribuent à l'adaptation au climat en réduisant les risques de nombreuses catastrophes de plus en plus fréquentes liées au climat (sécheresse, inondations, destruction du littoral, glissements de terrain etc.) et à l'atténuation du climat en séquestrant et en stockant du carbone puisque les zones humides détiennent les plus grandes réserves mondiales de carbone terrestre et côtier. En outre, ces écosystèmes sont essentiels pour faire progresser l'adaptation au climat et les ODD. Pourtant, au cours des 50 dernières années seulement, 35% des zones humides restantes ont disparu, à un rythme trois fois plus élevé que celui des forêts⁴.

Les zones humides sont une voie essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable. La Convention de Ramsar sur les zones humides, à laquelle 171 États sont parties, fournit le cadre juridique mondial pour la conservation et l'utilisation durable de toutes les zones

¹ <https://www.ndcs.undp.org/content/ndc-support-programme/en/home/impact-and-learning/library/nature-based-solutions-for-ndcs-pathway-framework.html>

² https://unfccc.int/files/meetings/paris_nov_2015/application/pdf/paris_agreement_english_.pdf

³ Griscom et al. 2017. Solutions naturelles pour le climat. PNAS

⁴ <https://www.global-wetland-outlook.ramsar.org/outlook>

humides. Ces écosystèmes liés à l'eau comprennent des types de zones humides intérieures telles que les tourbières, les lacs et les rivières, ainsi que des écosystèmes marins et côtiers tels que les marais salants, les mangroves, les récifs coralliens et les herbiers marins. Dans le cadre de la Convention sur les zones humides, les parties ont pris des engagements en matière de conservation et d'utilisation rationnelle (durable) des zones humides. Les Parties ont la possibilité d'intégrer des objectifs et des actions spécifiques aux zones humides dans le cadre de Ramsar, ainsi que d'autres politiques nationales de développement et d'environnement, dans leurs contributions nationales déterminées pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, où les avantages climatiques des zones humides sont sous-représentés. Ce processus peut synchroniser les actions et aligner les diverses institutions et les processus politiques de protection, d'utilisation durable et de restauration des zones humides afin de renforcer l'action en faveur du climat et d'accélérer la réalisation des SDG.

Une voie nationale pour l'inclusion des actions basées sur les zones humides dans les CDN

Un addendum spécifique aux zones humides au « Voie à suivre pour accroître les solutions basées sur la nature dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) : une approche en sept étapes pour renforcer les contributions déterminées au niveau national grâce à des solutions basées sur la nature »⁵ qui propose une approche en sept étapes pour améliorer l'atténuation et l'adaptation au climat dans les CDN par des solutions basées sur la nature. Cet addendum décrit un processus d'identification et d'intégration des actions basées sur les zones humides qui peuvent contribuer aux objectifs d'atténuation et d'adaptation du climat dans les CDN.

1. EXAMINER LE CONTEXTE DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE DES GES, ESTIMER LES ÉMISSIONS DES ZONES HUMIDES

- a. Action clé 1 : rassembler les rapports et les données officielles soumis à la CCNUCC ainsi que toutes les études relatives aux GES spécifiques aux zones humides réalisées dans le pays.
 - i. [Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I](#)
 - ii. [Rapports d'examen des communications nationales et rapports biennaux](#)
 - iii. [Soumission des rapports biennaux de mise à jour par les Parties non visées à l'annexe I](#)
 - iv. [Supplément de 2013 aux lignes directrices de 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre : Zones humides](#)
- b. Action clé 2 : examiner ces informations pour estimer le profil existant des émissions associées aux zones humides

2. IDENTIFIER ET EXAMINER LES ACTIONS EXISTANTES EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES DANS LES PLANS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- a. Action clé 1 : identifier les actions spécifiques aux zones humides dans les politiques, lois, règlements et engagements nationaux existants en matière de développement et d'environnement (voir le document national "Briefing sur la

⁵ <https://www.ndcs.undp.org/content/ndc-support-programme/en/home/impact-and-learning/library/nature-based-solutions-for-ndcs-pathway-framework.html>

Nature pour le Climat" du PNUD, s'il est disponible). Préciser quelles institutions sont responsables de chaque série d'actions.

- i. Stratégie et plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique
 - ii. Objectifs nationaux de neutralité de la dégradation des terres (NDT) dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
 - iii. Engagements du défi de Bonn
 - iv. Stratégies et plans d'action REDD+ nationaux
 - v. Politiques agricoles nationales et politiques connexes d'utilisation des terres
 - vi. Plans de zones protégées
 - vii. Plans d'adaptation nationaux
 - viii. Politiques de gestion des risques de catastrophes
 - ix. Plan de développement national
- b. Action clé 2 : examiner la qualité et la mesurabilité des actions actuelles en faveur des zones humides :
- i. Y a-t-il des actions en faveur des zones humides dans les sections relatives à l'adaptation et à l'atténuation ?
 - ii. Ces actions sont-elles mesurables (par exemple, sont-elles spécifiques, quantitatives, limitées dans le temps) ?

3. IDENTIFIER ET EXAMINER LES ACTIONS EXISTANTES EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES, TANT DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT QUE DANS CELUI DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

- a. Action clé 2 : identifier les actions et/ou les objectifs actuels spécifiques aux zones humides et les points d'entrée dans les contributions nationales existantes (CDN) à la CCNUCC (voir le document national "Briefing sur la Nature pour le Climat" du PNUD, si disponible)
- i. [Lignes directrices sur l'action renforcée pour le carbone bleu et les contributions nationales](#)
- b. Action clé 2 : examiner la qualité et la mesurabilité des actions actuelles en faveur des zones humides :
- i. Y a-t-il des actions en faveur des zones humides dans les sections relatives à l'adaptation et à l'atténuation ?
 1. Des exemples de "carbone bleu" pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci sont disponibles dans le document « [Le carbone bleu et les contributions déterminées au niveau national](#) »
 - ii. Ces actions sont-elles mesurables (par exemple, spécifiques, quantitatives, limitées dans le temps) ?

4. DÉVELOPPER UNE ANALYSE RAPIDE POUR ESTIMER LE POTENTIEL D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES ACTIONS EXISTANTES EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

- a. Action clé 1 : évaluer les contributions nationales potentielles des zones humides à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci dans son ensemble.

- i. [Atlas mondial de Nature4Climate SCN](#)
 - ii. [Calculateur de carbone pour l'agriculture, la sylviculture et les autres utilisations des terres \(AFOLU\)](#)
- b. Action clé 2 : évaluer les contributions nationales potentielles des zones humides à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci dans le cadre du CDN ainsi que des politiques et engagements existants en matière d'environnement et de développement.
 - i. [Atlas mondial de Nature4Climate SCN](#)
 - ii. [Augmenter l'ambition et l'action sur les CDN par le biais de la restauration des paysages forestiers](#)
 - iii. [Guide de l'Initiative pour la transparence dans l'action climatique \(ITAC\)](#)
 - iv. [Calculateur de carbone pour l'agriculture, la sylviculture et les autres utilisations des terres \(AFOLU\)](#)
 - v. [Supplément de 2013 aux lignes directrices de 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre : Zones humides](#)
- c. Action clé 3 : comparer le potentiel d'atténuation des initiatives existantes dans les politiques et engagements nationaux en matière d'environnement et de développement avec les objectifs de leur CDN

5. CROISER LE POTENTIEL DES ZONES HUMIDES AVEC LES ACTIONS MESURABLES EXISTANTES ET IDENTIFIER LES POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION DES CND À L'AIDE DE DONNÉES SPATIALES

- a. Action clé 1 : Comparer les solutions spécifiques aux zones humides avec les actions en faveur des zones humides dans le cadre du CDN et d'autres politiques nationales
 - i. [Atlas mondial de Nature4Climate NCS](#)
- b. Action clé 2 : utiliser les données nationales pour estimer le potentiel de ces actions spécifiques aux zones humides nouvellement identifiées
- c. Action clé 3 : Identifier le potentiel d'adaptation et de co-bénéfices des actions spécifiques aux zones humides
- d. Action clé 4 : identifier et classer par ordre de priorité les points chauds des SBN en utilisant des données spatiales afin de maximiser les possibilités de protection et de restauration des écosystèmes. En utilisant des outils de données spatiales, tels que le [UN Biodiversity Lab](#), identifier l'état actuel de la répartition, de la santé, des changements de zone, de la protection, de l'intégrité des zones humides nationales et autres, y compris des cartes telles que :
 - i. Répartition des zones humides
 - ii. Protection des terres en amont
 - iii. Densité de carbone organique des sols vulnérables
 - iv. Carbone organique du sol
 - v. Empreinte humaine
 - vi. Une biodiversité intacte
 - vii. Zones marines protégées
 - viii. Répartition, couverture, changement de zone et zones à réhabiliter des marais salants
 - ix. Distribution, couverture, changement de zone et zones à réhabiliter des herbiers marins

- x. Répartition, couverture, changement de zone et zones nécessitant une réhabilitation des mangroves
- xi. Impact cumulé sur les océans

6. INTÉGRER DES ACTIONS EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES DANS LE CDN

- a. Action clé 1 : analyser la CDN renforcée pour déterminer les moyens de sa mise en œuvre, en considérant les sources de financement potentielles et la capacité des institutions nationales, ainsi que les nouveaux partenariats potentiels pour entreprendre de nouvelles actions de la CDN
- b. Action clé 2 : introduire des indicateurs mesurables, fondés sur l'engagement des parties prenantes, telles que les organismes de recherche, les populations autochtones et les communautés locales
 - i. [Lignes directrices de 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre - AFOLU](#)
 - ii. [Supplément de 2013 aux lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre : Zones humides](#)
 - iii. [Outil de soutien à l'adaptation](#)
 - iv. Systèmes de surveillance du pays (forêts, biodiversité, zones côtières, etc.)
- c. Action clé 3 : dialogue intersectoriel pour définir l'intégration de nouveaux objectifs, y compris l'engagement avec les parties prenantes concernées telles que les communautés locales et les représentants des peuples autochtones

7. AMÉLIORER OU CRÉER LES CONDITIONS D'APPUI POUR SOUTENIR L'INTÉGRATION DES ACTIONS BASÉES SUR LES ZONES HUMIDES DANS LES CDN

Identifier les domaines de soutien à la mise en œuvre et améliorer ou créer les conditions favorables à l'intégration des SBN dans la CDN

- a) Action clé 1 : accroître le soutien politique et renforcer la volonté politique en faveur de la mise en œuvre de la CDN.
- a. Action clé 2 : renforcer la coopération financière et internationale afin de soutenir les actions de les SBN dans la mise en œuvre de la CDN
- b. Action clé 3 : réduire les risques pour les investisseurs potentiels
- c. Action clé 4 : consolider la coordination intersectorielle nécessaire et soutenir la capacité technique et l'échange d'informations
- d. Action clé 5 : veiller à ce que la ou les structures générales de gouvernance de la CDN intègrent les objectifs de SBN
 - i. [La gouvernance environnementale : Un cadre pratique pour guider, concevoir, évaluer et analyser \(SCB\)](#)
 - ii. [Un manuel pour la gestion intégrée des ressources en eau par bassin \(GWP\)](#)
- e. Action clé 6 : renforcer l'engagement des parties prenantes

Études de cas et exemples de bonnes pratiques

Modèle de gestion durable des écosystèmes marins et côtiers au Costa Rica ⁶

En réponse à des défis tels que l'engagement limité des parties prenantes, l'utilisation non durable des ressources naturelles et les vulnérabilités locales au changement climatique, une initiative de gestion des écosystèmes marins et côtiers a été mise en place. Cette initiative utilise des informations scientifiques pour classer par ordre de priorité les sites importants pour la conservation qui sont vulnérables au changement climatique sur la côte Pacifique nord du Costa Rica. Elle a développé une analyse de la couverture des zones protégées, une évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques, un processus juridique participatif, une plateforme de dialogue multisectoriel et un modèle de gouvernance. Le processus consultatif participatif implique une variété de parties prenantes et de bénéficiaires, y compris la participation des résidents, des pêcheurs et des autorités locales et régionales, qui ensemble construisent une vision commune pour la gestion durable des ressources côtières et marines dans la zone, y compris le modèle de gouvernance et les règles de gestion. Cela a permis d'améliorer les relations entre les acteurs et de renforcer le pouvoir des parties prenantes locales, d'accroître les capacités locales en matière de négociation, d'organisation et de direction, et de clarifier les priorités des communautés locales en matière de gestion des ressources marines et côtières.

Conservation des forêts des zones humides pour la sécurité de l'eau, la protection de la biodiversité et le stockage du carbone en Thaïlande ⁷

Le Boon Rueang Wetland Forest Conservation Group s'est formé en réponse aux menaces qui pèsent sur la plus grande forêt de zone humide du bassin de la rivière Ing, dans le nord de la Thaïlande. La communauté a assuré la gestion de cette forêt de 483 hectares grâce à un plaidoyer coordonné et à un dialogue avec les parties



prenantes, tout en poursuivant un modèle de foresterie communautaire réussi dans le cadre d'un paradigme de conservation du paysage. L'éducation, la mobilisation, la collecte de fonds et la recherche approfondie sur la riche biodiversité et la valeur économique significative de la forêt de zone humide ont permis de protéger un écosystème essentiel pour fournir des réserves d'eau naturelles pour l'agriculture et la consommation, des habitats pour la faune et la flore sauvages, agissant comme un réservoir de carbone et préservant la biodiversité de la région indo-britannique. Grâce à un plaidoyer réfléchi, le groupe est parvenu à faire annuler une décision administrative antérieure d'utiliser la forêt humide de Boon Rueang à des fins industrielles. La

⁶ <https://panorama.solutions/en/solution/multi-sectoral-coastal-and-marine-management-vision>

⁷ Initiative Équateur : <https://www.equatorinitiative.org/2020/06/04/boon-rueang-wetland-forest-conservation-group/>

forêt de la zone humide est désormais protégée en tant qu'héritage communautaire pour les générations à venir.

Les impacts sociaux et environnementaux du plus grand projet de restauration de la mangrove au Sénégal⁸

En 2009, plus de 100 000 villageois sénégalais ont participé à un grand projet de restauration des mangroves qui fournissent du poisson et de nombreuses autres ressources alimentaires et qui avaient été largement détruites au fil des ans. En 3 ans, ils ont réussi à planter 80 millions de mangroves entre les estuaires de la Casamance et Siné Saloum. Cette initiative, menée par l'ONG sénégalaise Océanium, est le plus grand programme de restauration de mangroves au monde.



Le projet Livelihoods-Senegal a été financé par la finance carbone : les 10 entreprises privées réunies au sein du Livelihoods Carbon Fund ont investi ensemble dans ce programme de reforestation avec le double objectif de compenser une partie de leurs émissions de CO2 et de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations locales. Verra, l'une des principales normes internationales en matière de carbone, a certifié que ce projet a déjà permis de séquestrer plus de 160 000 tonnes de CO2 sur les 600 000 tonnes prévues au cours de ses 20 ans d'existence. L'étude d'impact de ce projet, menée par La Tour du Valat, a révélé que le projet a eu d'énormes avantages pour les villages concernés et qu'ils se sont fortement appropriés le projet. En effet, 95% des villageois pensent que les mangroves ont eu au moins un impact positif sur leur vie. L'amélioration de la biodiversité et l'augmentation du nombre de poissons et d'huîtres sont les avantages qui figurent en tête de liste des villageois. Dans 60 % des villages, les pêcheurs ont désormais des prises plus importantes, ce qui a permis d'améliorer la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus. On estime que la restauration des mangroves a entraîné une augmentation des stocks de poissons de plus de 4 200 tonnes par an. La restauration des mangroves a également amélioré les conditions de culture du riz, augmenté la disponibilité de bois de chauffage et de bois d'œuvre, et plus de 70 % des villages ont mis en place une surveillance de leurs mangroves pour protéger leurs forêts de l'exploitation illégale. Un facteur clé du succès de ce projet est qu'il a permis aux villageois eux-mêmes d'être les acteurs de la préservation et de l'utilisation durable de leurs ressources naturelles.

⁸<https://www.ramsar.org/news/the-social-environmental-impacts-of-the-livelihoods-carbon-funds-largest-mangrove-restoration>

Une concession pour la restauration d'un écosystème de tourbière dans le centre de Kalimantan, en Indonésie⁹

Les tourbières ne couvrent que 3 % de surface terrestre, mais elles stockent plus de carbone que toutes les forêts du monde réunies - si elles sont maintenues humides. Environ 15 % des tourbières ont été drainées, couvrant moins de 0,4 % de la surface terrestre mondiale. Pourtant, cette zone relativement petite contribue à hauteur de 5 % aux émissions mondiales de dioxyde de carbone d'origine anthropique. Dans le centre du Kalimantan, en Indonésie, une concession de 108 000 ha de tourbières pour la restauration des écosystèmes a été établie dans la région du Katingan avec une licence de 60 ans, financée par des fonds carbone du secteur privé. Il s'agit d'une zone à forte biodiversité qui abrite une importante population d'orangs-outans. La restauration implique la fermeture des fossés de drainage, l'arrêt de l'exploitation forestière et la restauration de la végétation. La paludiculture d'espèces indigènes des marais tourbeux fait l'objet d'un projet pilote avec les communautés locales

Conservation et restauration des mangroves Projet carbone bleu au Kenya¹⁰



Lancé en 2013, Mikoko Pamoja réunit deux communautés de la baie de Gazi, dans le sud du Kenya, pour vendre des crédits carbone issus de la conservation des mangroves, en échangeant 3 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an sur le marché volontaire du carbone. Mikoko Pamoja est le premier projet communautaire de ce type au monde à échanger avec succès des crédits carbone issus de la mangrove. Les bénéficiaires sont réinvestis dans la communauté afin d'améliorer l'accès à l'eau potable pour 3 500 membres de la communauté, de fournir du matériel éducatif à 700 écoliers et de garantir que les 117 hectares de forêt de mangrove restent protégés. L'écotourisme constitue une autre source de revenus pour cette initiative, qui est en train d'être reproduite dans d'autres régions du Kenya et dans d'autres pays.

⁹https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/fs_8_peatlands_en_v5.pdf

¹⁰<https://www.equatorinitiative.org/2017/06/28/mikoko-pamoja/>